



DOSSIER CANDIDATURE CA

CONGRÈS 2018 | 11 & 12 MAI | FIGEAC (46)

SPORT POUR TOUS SOCIAL ET SOLIDAIRE INNOVONS-LE ENSEMBLE !

VERS DES INITIATIVES CONCRÈTES

FNOMS
Sport & Concertation



RÉSERVEZ LA DATE !

Plus de renseignements : www.fnoms.org





37^{ème} Congrès de la FNOMS FIGEAC 11 et 12 mai 2018

Candidatures au Conseil d'Administration

A chaque Congrès, tous les deux ans, le Conseil d'Administration de la FNOMS est renouvelable par tiers.

Les administrateurs sont élus pour 6 années, et le renouvellement du CA, assure à la fois la continuité et la revitalisation nécessaires à la bonne marche et à l'avenir de notre Fédération.

Pour notre élection 2018 :

En 2018 : 29 élus au CA, 11 postes vacants (dont 4 postes réservés aux femmes et 7 places pour les autres candidats qui seront élus suivant le nombre de voix.)

Attention : 4 postes réservés aux femmes au minimum.

Le Conseil d'Administration se doit d'être un lieu à l'image des Offices, avec des militants venant d'horizons les plus variés et représentant les différentes familles d'acteurs du sport. Ce pluralisme est une garantie d'ouverture.

Etre membre du CA nécessite une disponibilité, une adhésion à la Charte des Administrateurs de la FNOMS, et bien évidemment un engagement pour défendre les valeurs portées par la Fédération.

Siéger au CA de la FNOMS permet d'acquérir des connaissances par les échanges d'expériences entre collègues issus de structures de toutes tailles et de toutes origines géographiques.

Reconnue par les pouvoirs publics et les instances sportives, attachée à la pratique de la concertation à tous les niveaux du territoire, la FNOMS est mobilisée sur l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre. Elle s'est engagée pour la reconnaissance du rôle éducatif et social que peuvent jouer les activités physiques et sportives dans la société, la reconnaissance du poids économique du sport dans le respect des valeurs humanistes des différentes pratiques, sans oublier l'apport des APS dans le domaine de la santé et de la qualité de la vie et le rôle essentiel des associations.

La FNOMS n'agit pas seule. Dans le paysage sportif associatif, elle occupe une place originale et indispensable comme partenaire de tous les acteurs du sport dans leur diversité : pratiquants, élus et gestionnaires.

La transversalité qui fait, sur le terrain, la pertinence de la vision que les Offices ont du sport, caractérise l'organisation de la Fédération avec les structures intermédiaires que sont les CDOMS et les CROMS. Les Comités apportent le liant nécessaire à la cohérence et à la cohésion du Mouvement à chaque niveau du Territoire.

Les candidatures peuvent être suscitées par les Offices, les Comités ou les administrateurs. Cependant, elles doivent être présentées et validées par les structures Offices et Comités membres adhérents de la FNOMS.

Le Congrès de Figeac sera une nouvelle étape dans l'histoire de la FNOMS : « Sport pour tous social et solidaire, Innovons le Ensemble ! ». Nous comptons sur votre participation et votre investissement pour défendre nos valeurs.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous remercions d'ores et déjà de votre engagement.

Recevez toutes mes amitiés sportives.

Dr Christian BENEZIS

Président FNOMS

37^{ème} CONGRES
DE LA F.N.O.M.S.
11 et 12 mai 2018
FIGEAC

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDAT(E) TITULAIRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : / / / / / / / Localité :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Retraité : oui non si oui, de quelle profession ?

Téléphone : (d)..... (t)..... Fax :
(Éventuellement)

Responsabilités déjà exercées :

Dans le domaine sportif :

.....

.....

.....

.....

Dans d'autres secteurs :

.....

.....

.....

.....

Compétences particulières pour l'administration de la F.N.O.M.S. (éventuellement déjà éprouvées dans un C.D.O.M.S. ou un C.R.O.M.S.) :

.....

.....

.....

.....

Je soussigné(e) déclare :

- connaître les statuts et règlements de la F.N.O.M.S.,
- m'engager à promouvoir la conception de l'O.M.S. développée dans le préambule à ces statuts : structure de concertation Indépendante, Pluraliste, Ouverte, véritable carrefour rassemblant tous les acteurs du sport de la cité,
- présenter ma candidature au Conseil d'Administration.

Fait à le

Signature :

HABILITATION

Organisme (titre complet) :

Nom du (de la) Président(e) :

Candidature avalisée par décision du Comité Directeur en date du :

Je soussigné(e)Président(e), atteste de

l'habilitation de l'Office de

pour la présentation de la candidature de M ou Mme

comme candidat(e) titulaire au Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S..

Fait à le

Signature :

POUR ETRE COMPLET VOTRE DOSSIER DOIT COMPORTER :

- une fiche du (de la) candidat(e) titulaire habilité(e) par l'O.M.S.
- une fiche du (de la) candidat(e) suppléant(e) habilité(e) par l'O.M.S.
- une déclaration d'intention dans laquelle le(la) candidat(e) titulaire expose brièvement les raisons qui le(la) conduit(se) à faire acte de candidature au Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S. (une dizaine de lignes).
- une photo

**LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE EXPEDIE EN
RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION ET PARVENIR A
LA FEDERATION AU PLUS TARD LE 06 AVRIL 2018**

37^{ème} CONGRES
DE LA F.N.O.M.S.
11 et 12 mai 2018
FIGEAC

ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CANDIDAT(E) SUPPLÉANT(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : / / / / / / Localité :

Date et lieu de naissance :

Profession :

Retraité oui () non () si oui, de quelle profession ?

Téléphone : (d)..... (t)..... Fax :
(éventuellement)

Responsabilités déjà exercées :

Dans le domaine sportif :

.....
.....
.....
.....

Dans d'autres secteurs :

.....
.....
.....
.....

Compétences particulières pour l'administration de la F.N.O.M.S. (éventuellement déjà éprouvées dans un C.D.O.M.S. ou un C.R.O.M.S.) :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e) déclare :

- connaître les statuts et règlements de la F.N.O.M.S.,
- m'engager à promouvoir la conception de l'O.M.S. développée dans le préambule à ces statuts : structure de concertation Indépendante, Pluraliste, Ouverte, véritable carrefour rassemblant tous les acteurs du sport de la cité,
- présenter ma candidature au Conseil d'Administration.

Fait à le

Signature :

HABILITATION

Organisme (titre complet) :

Nom du (de la) Président(e) :

Candidature avalisée par décision du Comité Directeur en date du :

Je soussigné(e)Président(e), atteste de

l'habilitation de l'Office de

pour la présentation de la candidature de M ou Mme

comme candidat(e) suppléant(e) au Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S..

Fait à le

Signature :

POUR ETRE COMPLET VOTRE DOSSIER DOIT COMPORTER :

- une fiche du (de la) candidat(e) titulaire habilité(e) par l'O.M.S.
- une fiche du (de la) candidat(e) suppléant(e) habilité(e) par l'O.M.S.
- une déclaration d'intention dans laquelle le(la) candidat(e) titulaire expose brièvement les raisons qui le(la) conduit(se) à faire acte de candidature au Conseil d'Administration de la F.N.O.M.S. (une dizaine de lignes).
- une photo

**LE DOSSIER COMPLET DOIT ETRE EXPEDIE EN
RECOMMANDE AVEC AVIS DE RECEPTION ET PARVENIR A
LA FEDERATION AU PLUS TARD LE 06 AVRIL 2018**

Charte des Administrateurs de la FNOMS.

- 1) L'Administrateur est **élu pour un mandat de 6 ans**. Un engagement suffisamment long pour pouvoir se former et agir, et suffisamment court pour faire le point sur sa motivation.
- 2) Il s'engage à **participer aux réunions statutaires** (conseil d'administration, quatre par année) au siège de la Fédération du vendredi 17h au samedi 13h .Cela nécessite donc une certaine disponibilité de temps et de mouvement.
- 3) Au CA de la FNOMS, l'Administrateur aura le **devoir de participer aux travaux d'une ou plusieurs commissions, ou groupes de travail** . En apportant ses connaissances et ses compétences et savoir-faire, il pourra montrer son efficacité dans le travail de recherche et de propositions.
- 4) Entre deux CA , il restera en **contact avec la Fédération** et assurera une continuité par la connaissance des sujets des futurs ordres du jour, et le suivi des comptes rendus.
- 5) La FNOMS bénéficie d'une **double représentation** dans l'Hexagone : les Administrateurs et les Comités (départementaux, régionaux), là où les uns et les autres sont présents, évidemment. Leur répartition géographique étant très inégale – des secteurs sont pratiquement « déserts » – il importe donc que la **cohérence** préside à l'action des Administrateurs et des Comités respectifs pour que vive et se développe le « Mouvement des OMS ».
Statutairement, **les Comités sont compétents sur un périmètre déterminé** (département, région). Une fois élus au CA, **les Administrateurs sont qualifiés pour intervenir au nom de la Fédération sur l'ensemble du pays**. Leur lieu de résidence, leur appartenance à un Office – ou à un Comité – les rend logiquement plus disponibles pour agir localement.

C'est pourquoi, en tenant compte de chaque situation particulière, **les Administrateurs se verront attribuer un territoire** dans lequel ils représenteront la Fédération, soit seuls, soit en liaison avec le(s) Comité(s) en place.

Dans un esprit d'efficacité, **la FNOMS pourra mandater un Comité ou un Administrateur pour une mission bien définie**. Dans ce cas, la transparence la plus grande sera respectée et chaque partie concernée sera informée.
- 6) Dans le cas de la présence de Comités sur le territoire concerné, l'Administrateur devra être **intégré au fonctionnement de ces structures** : un devoir de participation, d'information et d'animation.
- 7) Dans le cadre du **Projet Fédéral**, l'Administrateur, en liaison avec les structures intermédiaires en place, aura pour tâche **d'initier la création d'Offices ou de Comités**.
- 8) Sur son territoire, il lui sera demandé de **participer activement**, dans la mesure de ses disponibilités, aux **différentes manifestations, colloques et réunions**, là où la FNOMS aura un rôle fédérateur et pourra être force de propositions, auprès des institutions et partenaires.
- 9) L'Administrateur, membre élu, pourra être **chargé de mission** auprès des Institutions et des Partenaires de la FNOMS. Ses missions et ses actions seront soutenues et accompagnées par le bureau de la Fédération , une prise en charge financière sera alors établie .
- 10) L'Administrateur prendra toutes les dispositions pour obtenir des déplacements au coût le moins élevé (carte réduction, anticipation,)

CONSEIL D'ADMINISTRATION FNOMS ELECTION CA MAI 2018

TIERS RENOUELABLE

ARRONIZ Jean-François

BENEZIS Christian

BRANA Claude

COSTILLES Michel

COURONNE Daniel

DEBOTTE Nicole

DORVAL Michel

GAREYTE Roland

SIMONIN Jean-François

MERCIER Serge

TARABON Gérard

GENIEIS Michel

NICOT Jean-Pierre

MONTAGNER Marc

TARDIEUX Alain

LAURENT Michel

GHEUX Didier

LACAZE Jessy

BERGERET Gérard

PROST Antoine

MONCHANIN Michel

VITRY SUR SEINE (94)

MONTPELLIER (34)

SAINT-JEAN (31)

CLERMONT-FERRAND (63)

ST NAZAIRE (44)

LE BLANC MESNIL (93)

FIGEAC-CAJARC (46)

VESOUL (70)

PARIS (75)

AUREC SUR LOIRE (43)

